



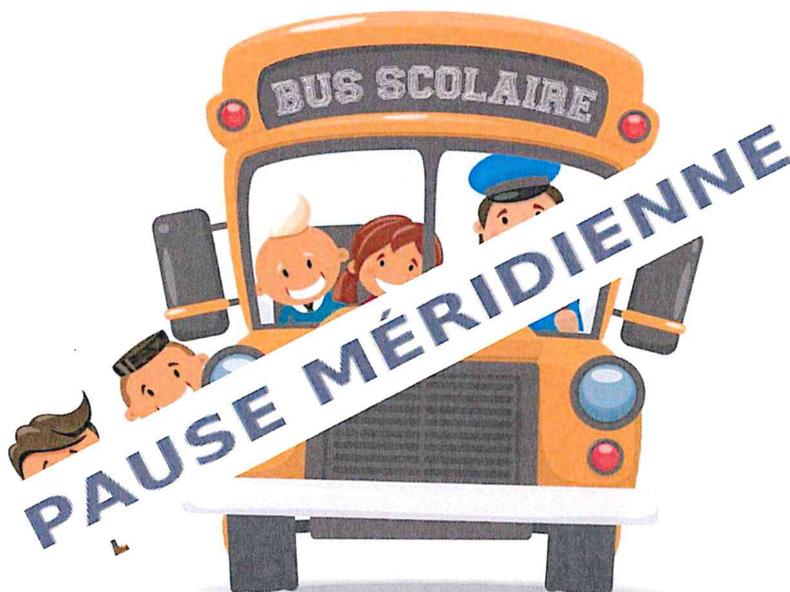
AVIS

A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour la rentrée scolaire 2024/2025 :

Lors de la séance du 17 juillet 2024, le conseil municipal a décidé de ne plus assurer le transport scolaire de la pause méridienne.

11h30 : ECOLE-DOMICILE / 13h15 : DOMICILE-ECOLE



Pour information le coût annuel de ce transport s'élève à 18000€ pour la commune pour une moyenne de 5 élèves par trajet.

Merci de prendre note de cette information.

LE MAIRE,
Didier CLERC

